

Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS <b><u>2016.01.07</u></b>	<b>ANNEE 2016</b>  Objet : <b>Tarif location salle polyvalente</b>
<p>Le vingt et un janvier deux mille seize</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.</p> <p>Présents : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Lionel GENTIT, Marie-Pierre GINTRAND, Philippe MABRU, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Nathalie VERNUS-PROST, Gérard SZYNDRALEWIEZ formant la majorité des membres en exercice</p> <p>Excusés : MM. Mélusine BALLIF (procuration à Marie-Pierre GINTRAND), Thierry CHABANON (procuration à Nathalie VERNUS PROST), Jocelyne ROLLET (procuration à Elisabeth PASSOT).</p> <p><u>Secrétaire de séance élu</u> : Franck CALAS</p> <p>Date convocation : 13 janvier 2016 Membres en exercice : 15      Présents : 12      Votants : 15 ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Michel AUBRUN qui explique que le mode de location ne se fera plus à la journée le week-end mais uniquement sur 2 jours. Cela ne sera pas le cas pour une location en semaine. La nouvelle grille tarifaire sera effective au 1<sup>er</sup> mars 2016. Les prix indiqués incluront un forfait de redevance ordures ménagères de 5 sacs et si le besoin s'en ressent il y aura possibilité d'en acheter au prix de 2 € l'unité.

Une caution supplémentaire sera instaurée : 50 € pour le nettoyage.

Nouvelle grille tarifaire

**TARIFS SALLE POLYVALENTE (à compter du 1er mars 2016)**

	<b><u>Forfait week-end</u></b>						<b><u>En semaine uniquement</u></b>					
	2 jours			3 jours			1 jour			1/2 journée		
	Total	acompte 30 %	Solde	Total	acompte 30 %	Solde	Total	acompte 30 %	Solde	Total	acompte 30 %	Solde
Habitant (sans chauffage)	<b>250 €</b>	75 €	175 €	<b>375 €</b>	112 €	263 €	<b>150 €</b>	45 €	105 €	<b>70 €</b>	21 €	49 €
Habitant (avec chauffage)	<b>320 €</b>	96 €	224 €	<b>480 €</b>	144 €	336 €	<b>200 €</b>	60 €	140 €	<b>95 €</b>	28 €	67 €
Hors commune (sans chauffage)	<b>350 €</b>	105 €	245 €	<b>525 €</b>	157 €	368 €	<b>200 €</b>	60 €	140 €	<b>95 €</b>	28 €	67 €
Hors commune (avec chauffage)	<b>420 €</b>	126 €	294 €	<b>630 €</b>	189 €	441 €	<b>250 €</b>	75 €	175 €	<b>120 €</b>	36 €	84 €

Ces tarifs comprennent la location de la salle avec tables, chaises, bar, frigo, lave-vaisselle, cuisinière, micro-ondes.

Le Conseil Municipal ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

- ACCEPTE à l'unanimité la nouvelle grille tarifaire
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme,  
Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION